Image not found or type unknown

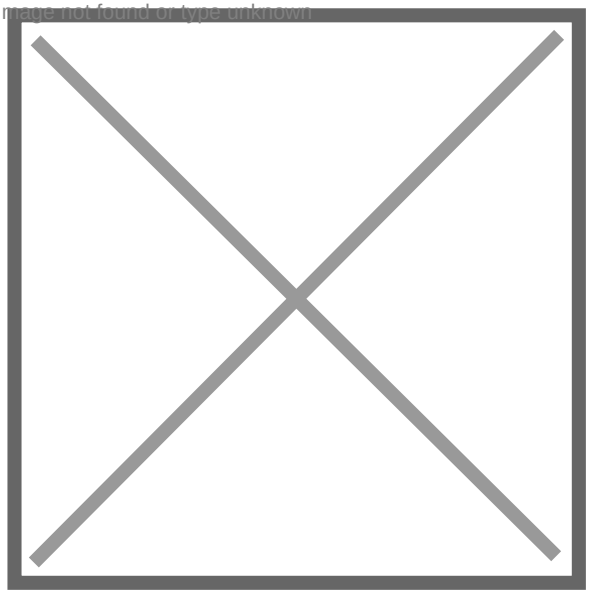

Quelle peine pour braquages successifs?

Par **emeha**, le **09/04/2013** à **21:04**

bonsoir,

j'ai besoin de votre aide, mon homme a été arrêté pour avoir fait 12 braquages en bande organisée.. pourriez vous me dire combien il risque?

Merci d'avance.

Par **amajuris**, le **09/04/2013** à **22:58**

bsr,
code pénal:
" Article 311-8

Le vol est puni de vingt ans de réclusion criminelle et de 150000 euros d'amende lorsqu'il est commis soit avec usage ou menace d'une arme, soit par une personne porteuse d'une arme soumise à autorisation ou dont le port est prohibé.

Les deux premiers alinéas de l'article 132-23 relatif à la période de sûreté sont applicables à l'infraction prévue par le présent article.".

les 12 braquages constituent des circonstances aggravantes.

cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés